

La pression ouvrière S'ACCROIT dans les syndicats

Les signes de la montée révolutionnaire s'affirment partout. Après les mineurs, ce sont les métallos, puis les cheminots qui démontrent leur combativité.

Malgré leur répugnance pour les directions syndicales traitées à leur classe, les travailleurs rejoignent par milliers ces syndicats, seule couverture légale de la lutte revendicative. Leur pression à la base contraint les réformistes à faire des concessions aux ouvriers.

Chez les cheminots, la direction aux ordres de Vichy et de la S.N.C.F. a dû ramper, pleurer pour se faire réelle. Elle n'a pu empêcher le Congrès de discuter et repousser la Charte, malgré le veto ministériel ; elle n'a pu empêcher le limogeage des Canconet et C°. Le traître Liand lui-même a eu chaud.

Pourtant, les exploités de la S. N. C. F. n'ont pas remporté une victoire totale. En se raccrochant aux branches, Liand est parvenu à introduire dans la résolution sur la Charte un passage où il est dit que : *les discussions auxquelles a participé la Fédération, ont abouti à une loi du 24-2-43, dont certaines dispositions pouvaient être acceptées par le Congrès.*

El ceci, parce que Liand, en plât larbin de ses maîtres, cherche à bernier les syndicats. Pour lui, la Charte est au fond une bonne chose, et tout marcherait très bien, s'il n'y avait pas ces sacrés « mauvais patrons » qui la dénaturent.

Seulement, Liand oublie de dire que la Charte est l'œuvre du patronat, et qu'il n'y a collaboré qu'après avoir fait la preuve de sa veulerie et de sa trahison. Toutes les modifications que Liand promet « d'obtenir », ce sont celles que le patronat décide d'apporter à son œuvre.

Il faut que les cheminots se rendent compte de cela. Ils ont dû, pour des raisons de sécurité, céder au chantage et admettre encore à la direction syndicale des éléments pourris. Ils sont allés aussi loin qu'il le fallait sous la couverture de la légalité. Mais arrivés là, ils ont entrevu que la lutte légale est faite de compromis et de concessions inévitables.

Une politique de classe intransigeante ne peut être menée qu'en dehors de la légalité. C'est pourquoi les cheminots doivent s'organiser sur la base du Front Ouvrier, tous, sans distinction de tendance par groupes clandestins de 3 ou 4 camarades qui se connaissent et se font confiance. Ces groupes éliront leurs responsables d'échelon en échelon ; ils détermineront démocratiquement la ligne revendicative, syndicale et politique à suivre pour déjouer les plans du patronat et de ses valets.

Les gars du bâtiment ont décidé de leur côté que : *les représentants de la Fédération ne pourront faire œuvre utile en continuant à siéger dans les organismes qu'ils devront obligatoirement quitter à plus ou moins brève échéance, selon la résolution du Comité National Fédéral.*

Le Secrétaire fédéral devra remettre immédiatement la démission de tous les délégués présentes par la Fédération pour siéger dans les Commissions nationales et régionales (de Vichy).

(suite 5^e colonne)

RESISTANCE SUR LE FRONT

AUX BATIGNOLLES (Nantes)

Le patron porte plainte contre le « FRONT OUVRIER »

Au cours du mois de février, le journal clandestin « FRONT OUVRIER » organe des travailleurs de la région Atlantique, dénonçait les agissements de la direction et de son larbin, l'ingénieur Buffereau, qui poussait au rendement tout en exploitant les ouvriers. La direction s'est couverte de ridicule en PORTANT PLAINTÉ contre le « FRONT OUVRIER ». La Gestapo puis la police française sont venues enquêter sans succès. Les prolétaires soutiennent LEUR journal. Par contre, Buffereau et ses mouchards n'osent plus persécuter les ouvriers, et ces derniers redoublent d'ardeur dans la diffusion du « FRONT OUVRIER ». Avec l'appui des travailleurs, le comité ouvrier clandestin des Batignolles poursuivra la lutte pour le pain et la liberté contre le patronat français et son complice l'impérialisme allemand.

Chez CHAUSSON (Gannevilliers)

Leçons d'une grève

A la fin de février, 600 ouvriers et ouvrières ont fait grève et ont quitté l'usine parce que les ateliers n'étaient pas chauffés. La direction eut beau menacer d'appeler les S.S., les ouvriers ne se laissèrent pas intimider et tinrent bon. Leur action fut couronnée de succès puisque le lendemain les ateliers étaient chauffés.

Les salaires étant chez Chausson aussi anormalement bas, une augmentation de 2 fr. de l'heure était demandée par tous. Le lendemain de la grève, des pétitions pour cette augmentation circulèrent dans l'usine, puis furent transmises à la direction. Inutile de dire que nous attendons toujours cette augmentation.

Il fallait, bien entendu, lier les deux revendications lors de la grève et ne reprendre le travail que si elles étaient toutes deux satisfaites. Nous ne pouvons rien obtenir sans l'organisation et le

deplacement de notre force unanime. C'est ce que nous ferons en organisant le Front Ouvrier clandestin ; dans tous les ateliers il faut battre nos groupes ouvriers, les lier entre eux. Dès à présent, il s'agit de reprendre la lutte pour l'augmentation des salaires. En ralentissant la production, en coulant les bons, nous imposerons notre volonté au patron.

Chez BLERIOT (Suresnes)

Une grève pour le chauffage bien menée

Le 14 février, les ouvriers de la S.N.C. A.S.O. (Blériot) déclenchent un mouvement de grève contre l'absence de chauffage dans l'usine. Le mouvement dure de 8 à 11 heures. Après 1 heure de grève, la direction fait dire aux ouvriers par les délégués du C.S.E. de reprendre le travail, promettant qu'il y aura du chauffage dans 1 heure. Mais les ouvriers ne marchent pas. La police intervient. Un inspecteur fait le tour des ateliers avec le directeur, insistant pour la reprise du travail, mais en vain. Le travail ne reprend que lorsque le chauffage fonctionne réellement. Le lendemain, le directeur fait appeler quelques ouvriers des différents ateliers pour leur exprimer son étonnement du peu de confiance qu'ils avaient manifesté à l'égard de « leurs délégués ». Les ouvriers saisissent l'occasion pour exprimer tous leurs sujets de mécontentement. Devant une telle sortie, le directeur stupéfait promet vaguement de s'occuper de ces revendications.

Les ouvriers de chez Blériot ont tiré comme conclusion de leur mouvement, que seule l'action de classe pouvait, aujourd'hui comme en 36 leur assurer la conquête de conditions normales d'existence. Leur opinion est bien établie sur l'incapacité totale des organismes de collaboration de classe de faire aboutir leurs revendications. Par leur action, ils ont arraché en quelques heures ce que le Comité Social n'avait pu obtenir en plusieurs mois de stériles séances avec les représentants du patronat.

Pour poursuivre avec efficacité la lutte, il faut constituer les groupes ouvriers.

ALERTE A LA DÉPORTATION !

Pour prévenir la montée révolutionnaire et pour endiguer l'avance fondroyante de l'Armée Rouge, l'impérialisme allemand et ses soutiens veulent tenter un dernier sursaut. Les brigands de Vichy, spécialisés dans la chasse à l'homme massacent sauvagement les réfractaires du maquis et s'apprennent, à la faveur de la terreur, à faire des nouvelles et monstrueuses deportations.

Le larbin Darnand et le démagogue Dant, nouveau co-équipier de la bande de Vichy veulent, pour maintenir un régime chancelant et pourri, livrer des nouvelles forces de travail à l'Allemagne pour permettre à celle-ci de mobiliser davantage de travailleurs allemands contre l'U.R.S.S.

POUR BRISER LA FORMIDABLE VAGUE DE RÉPRESSION ET DE DÉPORTATION QUI SE PRÉPARE,

POUR EMPÊCHER QUE LES PROLÉTAIRES ALLEMANDS SOIENT ENVOYÉS AU MASSACRE CONTRE L'U.R.S.S.,

Un seul moyen :

IL FAUT PRÉPARER LA GRÈVE GÉNÉRALE.

D'usine à usine, le mot d'ordre de la lutte doit être :

Résistance à la déportation par la grève générale !